Image not found or type unknown

demande d'annulation testament authentique

Par **IHFB**, le **16/11/2019** à **16:55**

Bonjour,

je souhaiterais demander l'annulation du testament authentique fait par un de mes ascendants qui vient de décéder, pour insanité d'esprit. Dois-je assigner les autres héritiers (dont certains ont été avantagés dans l'acte) ou les notaires signataires de l'acte.

Merci pour votre réponse

Par **Visiteur**, le **16/11/2019** à **20:05**

Bonjour

Choisissez un avocat spécialisé, qui saura mettre en place la procédure, car c'est un testament authentique .

Il fait foi jusqu'à inscription de faux. et il faut donc prouver ce fait, ce qui n'est pas évident.

https://avocat-droit-succession-cahen.fr/avant-prevoir/la-contestation-dun-testament-en-5-etapes/

Copyright © 2025 Légavox.fr - Tous droits réservés